

La coalition pour le pont Alexandra

Un avenir vert pour le pont Alexandra!

The Federal Government proposes to demolish the Alexandra Bridge.

Le gouvernement fédéral propose la démolition du pont Alexandra.

Notre coalition propose que le pont soit conservé pour sa valeur patrimoniale et reconverti en infrastructure de transport écologique.

Le très honorable Justin Trudeau
Bureau du Premier Ministre
80, rue Wellington
Ottawa (ON) K1A 0A2

Monsieur le Premier Ministre Trudeau,

La démolition du pont Alexandra est identifiée dans la lettre de mandat de l'honorable Anita Anand, ministre de Services publics et Approvisionnement Canada. On soutient que le pont doit être remplacé car il n'est plus en mesure de porter la circulation routière.

La coalition demande au gouvernement du Canada de reconsidérer cette décision à la lumière de son engagement à revitaliser les lieux patrimoniaux et les paysages culturels, et à souscrire à ses propres politiques sur les changements climatiques et l'infrastructure verte.

Conserver le pont Alexandra est la solution durable :

Le développement durable est une pierre angulaire de la politique du gouvernement du Canada sur les changements climatiques. Les structures les plus écologiques sont celles qui existent déjà. Ces principes devraient orienter toute modernisation du pont Alexandra.

Même avant la pandémie, le pont Alexandra encourageait le transport actif. Il était utilisé par 40 % des piétons et des cyclistes qui traversaient la rivière, et par seulement par 9 % des véhicules automobiles. Cette tendance doit être encouragée, et non condamnée.

Le pont Alexandra reconverti pourrait accueillir une boucle de tramway écologique qui permettrait de mieux relier Ottawa et Gatineau le long d'une route importante empruntée par les touristes qui relie toutes les destinations principales de la capitale nationale.

La transformation du pont en infrastructure de transport actif réduirait grandement les effets de la corrosion et des charges associés à la circulation automobile; cela en faciliterait la maintenance et en assurerait la viabilité.

Au contraire, un nouveau pont conçu pour une circulation automobile accrue aurait des répercussions négatives sur la durabilité des quartiers résidentiels situés à chacune de ses extrémités.

Les pratiques exemplaires en matière de durabilité exigent l'évaluation de la quantité d'émissions de gaz à effet de serre qui serait produite par la démolition, le retrait des matériaux, les détournements de circulation ainsi que la construction du nouveau pont par rapport à la conservation du pont existant. Tout cela alors que sa démolition n'est pas nécessaire.

Pourquoi le pont Alexandra est-il important?

Le pont Alexandra a une importance historique nationale en raison de sa portée historique, environnementale et d'ingénierie. Il a été construit en 1900 par la Dominion Bridge Company, la toute première entreprise canadienne à relever un défi d'ingénierie de cette importance.

Le pont Alexandra est une œuvre d'ingénierie remarquable reconnue par la Société canadienne de génie civil. La valeur d'ingénierie du pont Alexandra se retrouve dans sa conception novatrice présentant une fabrication entièrement en acier et un tablier central en treillis. Le pont est un exemple remarquable de pont cantilever en acier, reconnu internationalement.

Le pont Alexandra fait part intégrante du paysage de la Cité parlementaire, un paysage qui englobe des éléments architecturaux et des monuments d'importance nationale des deux côtés de la rivière des Outaouais.

Le site Web de la Commission de la capitale nationale décrit le pont Alexandra comme ***un lieu d'intérêt national important. Il est reconnu pour sa beauté emblématique et sa construction remarquable.***

La coalition pour le pont Alexandra revendique :

Un renversement de la décision de démolir le pont en faveur de sa transformation en infrastructure de transport actif.

Afin d'appuyer la prise de décisions fondée sur des données probantes, nous demandons un accès à toutes les études : études historiques, études techniques, analyses des options, analyses financières, études de circulation et études d'impact environnemental et sur le patrimoine culturel.

Une revue indépendante des critères de la décision de démolir le pont.

Une consultation publique complète sur l'avenir du pont, et non sur la façon de le commémorer après sa démolition. Cela comprend des consultations avec les villes d'Ottawa et de Gatineau ainsi qu'avec les partenaires provinciaux appropriés.

Une recommandation auprès de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour considérer le pont comme un lieu historique national.

La stabilisation et la conservation de la structure conformément aux *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*.

Un plan de gestion axé sur l'avenir du pont en tant que pont de transport actif. Ce plan doit être établi à la suite de consultations publiques et signé par le ministre responsable.

Cordialement,

La coalition pour le pont Alexandra

Claude Royer, clauderoyer@gmail.com 613-295-4115 cellulaire (Porte-parole Français)

Jordan Ferraro, jordanrobertferraro@gmail.com 613-862-5044 (Spokesperson English)

Co-signataires:

La Fiducie nationale du Canada

Patrimoine Ottawa

La Fédération Histoire Québec (FHQ)

Architectural Conservancy of Ontario

Architects DCA

La Société d'histoire de l'Outaouais (SHO)

Transport Action Canada

Alliance pour les espaces verts de la capitale du Canada

Action Vélo Outaouais (AVO)

L'Association des résidents de l'Île de Hull (ARIH)

L'Association du patrimoine du ruisseau de la Brasserie (APRB)

L'Association communautaire de la Basse-Ville

Manor Park Community Association

Action Côte-de-Sable

c.c. :

L'honorable Anita Anand, ministre de Services publics et Approvisionnement Canada

L'honorable Catherine McKenna, ministre d'Infrastructure Canada

L'honorable John Wilkinson, ministre de l'environnement et

M. Greg Fergus, député fédéral Hull-Aylmer,

M. Steven MacKinnon, député fédéral Gatineau,

Mme Mona Fortier, députée fédérale Ottawa-Vanier

Mme Marie-France Lalonde, députée fédérale Ottawa-Orléans

Mme Karen McCrimmon, députée fédérale Kanata-Carleton

M. Tobi Nussbaum, PDG, Commission de la capitale nationale

M. Stephen Blais, député provincial Ottawa-Orléans

Mme Lucille Collard, députée provincial Ottawa-Vanier

M. André Fortin, député de l'Assemblée nationale Pontiac

Mme Maryse Gaudreault, députée de l'Assemblée nationale Hull

M. Jim Watson, maire d'Ottawa

M. Maxime Pedneaud-Jobin, maire de Gatineau

M. Daniel Champagne, conseiller municipal, Gatineau

M. Mathieu Fleury, conseiller municipal, d'Ottawa

M. Rawlson King, conseiller municipal d'Ottawa

M. Cédric Tessier, conseiller municipal, Gatineau

Tim Tierney, conseiller municipal d'Ottawa

Société canadienne de génie civil

Fédération des associations civiques d'Ottawa

Fondation Mauril Bélanger